

Journées Santé-Travail 2015

Déclinaison des missions des SSTI : communications additionnelles

Le thème des Journées Santé-Travail 2015, "Comment décliner les missions des SSTI ?" aura inspiré de nombreux Services, contraignant le Conseil scientifique à

faire des choix au sein même des présentations jugées les plus pertinentes. Ainsi, certaines communications de qualité n'ont pu intégrer le programme des Journées. Les Informations Men-

suelles se proposent de partager ici celles du Service francilien CMIE ; avant de revenir, pour son numéro de janvier, sur la restitution des communications données lors des Journées :

Assistant(e)s techniques Santé- Travail : de la formation théorique à la pratique opérationnelle

Par Nicolas LE MAGOUROU, Responsable Ingénierie de Prévention et Nathalie MALECOT, Assistante Technique Santé-Travail

Introduction

Le métier d'assistant(e) technique santé travail conjugue connaissance et pratique. Suite à la formation initiale dispensée par l'Afometa des secrétaires pour acquérir le diplôme d'Assistante Technique en Santé au Travail, un accompagnement sur le terrain sous la forme d'un tutorat réalisé par les IPRP du Service est réalisé pour chaque promotion avant leur affectation.

Cette démarche de formation et de tutorat s'inscrit dans une volonté du CMIE de promotion professionnelle.

Objectifs

L'objectif principal est de rendre opérationnelles les assistantes techniques, de conforter leurs acquis, de leur faire pratiquer les diverses méthodologies d'analyses, d'interventions et d'actions en entreprises et de faciliter leur inté-

gration lors de leurs affectations dans les centres.

Méthodologie utilisée

Formations théoriques et applications pratiques en immersion sur le terrain par la voie d'un tutorat de 4 mois réalisée avec les IPRP du Service pour rencontrer la complexité des situations, appréhender la diversité des entreprises et la nécessité d'apporter une aide efficace aux adhérents.

Les visites d'entreprises, descriptions de poste, analyses de risques, analyses de FDS, etc. ont toutes fait l'objet d'une évaluation par le tuteur ; les avis des médecins concernés par les actions ont également été recueillis.

La fin du tutorat a fait l'objet d'une évaluation finale permettant de s'assurer d'une opérationnalité pertinente des assistantes techniques formées.

Actions et/ou résultats

Le Service dispose de 17 assistantes techniques opérationnelles et affectées dans les divers centres du service.

Pour l'année 2014, elles ont réalisé plus de 950 missions dans différents domaines (aide à la réalisation de la fiche d'entreprise, descriptions de poste, analyse de FDS, métrologies indicatives, participation au CHSCT). Les assistantes techniques, dans le cadre d'un protocole, œuvrent dans les centres, avec des missions de plus en plus nombreuses confiées par les médecins du travail.

Depuis 2012, cette action de formation des assistantes techniques est renouvelée annuellement, sur volontariat des assistantes secrétaires.

Conclusion

Un retour sur investissement gagnant/gagnant "adhérents/assistantes/CMIE".

Méthode de priorisation des actions, cotation/"code Risk adhérents"

Par Christian CAILL, Conseiller Prévention et Dr Viviane CORNU, Médecin du Travail

Introduction

L'organisation des équipes pluridisciplinaires du CMIE doit répondre à plusieurs demandes : mise en œuvre des actions pluridisciplinaires dans le cadre des missions du Service, Projet de Service Prévention, déploiement de la prévention primaire... A cet effet, une méthode de priorisation des actions a été définie pour s'organiser.

Objectifs

Le Service, souhaitant maîtriser l'ensemble de ses activités, a défini une méthode de priorisation des actions, suivant une cotation désignée "code Risk des adhérents" pour permettre :

- l'identification des différentes actions pluridisciplinaires dans le cadre des missions du Service,
- l'évaluation de la charge de travail de la prévention primaire à mettre en œuvre,
- une cohérence dans la coordination du travail des équipes pluridisciplinaires,
- la prise en compte des besoins : adhérents, préventeurs, branches professionnelles.

Méthodologie utilisée

Le principe est de déterminer, pour chaque adhérent/code NAF, un niveau

de cotation du code Risk : **1 = Faible, 2 = Moyen, 3 = Fort.**

Le groupe cotation pluridisciplinaire / codes Risk a répertorié 478 codes NAF adhérents.

Phase 1, cotation des "Risks" pour chaque NAF selon les critères suivants :

- risques identifiés par le PRST Ile-de-France : cotés 3 (sauf pour les RPS, tous les secteurs d'activité),
- secteurs d'activités identifiés par le PRST : cotés 3,
- connaissance des secteurs d'activité et/ou l'expertise du groupe pluridisciplinaire de cotation,

- rapprochement du code NAF avec le code AT/MP (CNAMTS),
- prise en compte de 10 % à 20 % des postes de travail relevant d'une SMR / adhérent.

Phase 2, les médecins du travail, avec les équipes pluridisciplinaires/centres, valident la cotation des codes Risk/adhérents et la retransmettent avec les évolutions demandées au groupe de cotation.

Phase 3, le groupe de cotation valide les changements, réalise une synthèse pour une présentation annuelle à la CMT.

Une mise à jour est faite pour les nouveaux codes NAF et/ou adhérents pris en compte par le Service.

Actions/résultats

Etablissement d'une cartographie cotation "code Risk/adhérents".

Discussion

Elle porte sur l'utilisation de la cotation dans la planification des moyens adaptés. La cotation 3 (fort) représente 18 % des adhérents et génère environ 30 % des actions de prévention.

Conclusion

La cotation des codes Risk est un outil d'aide à l'organisation dans la priorisation des actions de prévention adaptée aux expositions professionnelles des salariés.

Approche pluridisciplinaire de la fiche d'entreprise : un outil d'information et de prévention

Par Dominique DELAYE, médecin du travail, et Elodie LOUREIRO, Intervenante en Prévention des Risques Professionnels

Introduction

La fiche d'entreprise est un levier pour la mise en œuvre d'une démarche de prévention. Afin d'homogénéiser les pratiques des équipes pluridisciplinaires du CMIE, un groupe de travail a eu pour mission de faire évoluer la fiche d'entreprise avec une approche pluridisciplinaire en matière de prévention.

Objectifs

La fiche d'entreprise est destinée aux adhérents. L'objectif principal du groupe de travail est de proposer un modèle de fiche d'entreprise qui, au-delà d'un outil de repérage des risques professionnels, soit un outil de sensibilisation et d'information auprès des employeurs. Il s'agit de définir un support utilisable par l'ensemble des équipes, transverse à tous secteurs d'activité, à tout type d'entreprise avec un support adaptable, et conforme au cadre réglementaire.

Méthodologie utilisée

Le groupe de travail a d'abord collecté les travaux antérieurs déjà réalisés concernant l'évolution de la fiche d'entreprise. Il a ainsi pu identifier les différentes pratiques, les besoins et les difficultés de chaque acteur pour collecter les informations nécessaires lors des visites d'entreprises ou lors de la rédaction des fiches d'entreprise.

Actions et/ou résultats

Le support proposé a été expérimenté en situation réelle et présenté à la Commission Médico-Technique, afin de réajuster certains éléments ayant fait l'objet de débats.

Discussion

Certaines rubriques ont été ajoutées ou complétées (repérages de situations à risque psychosocial, risque

chimique etc.), afin d'améliorer l'utilisation et la compréhension du support par l'ensemble des préventeurs, pour le faire évoluer vers un support d'information et de sensibilisation pour l'employeur.

Conclusion

Ce modèle de fiche d'entreprise, élaboré dans un esprit pluridisciplinaire, est un cadre de repérage des risques professionnels pour l'employeur pour notre Service et un levier pour la mise en œuvre d'une démarche de prévention.

Ce modèle de référence est mis à la disposition de toutes les équipes pluridisciplinaires. Il répond à la nécessité d'améliorer la collecte, la traçabilité et le traitement des informations nécessaires à la réalisation des missions du Service. ■



AFOMETRA

CATALOGUE AFOMETRA 2016

Commandez le catalogue AFOMETRA 2016 par mail sur info@afometra.org. Il est également disponible dans une version interactive accessible à partir de la page d'accueil de notre site.

Vous y trouverez notre offre complète de cycles métiers : médecin (DPC), infirmier(ère) (DPC), assistant(e) technique (certification RNCP, niveau III) assistant(e) médical(e), directeur(trice), assistant(e) de service social et conseiller(e) du travail.

Vous y trouverez également de nouvelles formations comme :

- Stress numérique, comprendre pour prévenir.
- Les besoins, les indicateurs en santé en travail,

- le suivi et l'évaluation du projet de service.
- La stratégie SOBANE et la santé au travail.
- Vieillesse/emploi des seniors/pénibilité : rôle des SSTI.
- Risques émergents.
- Animer une équipe opérationnelle autour d'un projet.
- Aptitude, inaptitude – évolution de la jurisprudence...

Du fait de l'actualité législative récente et des évolutions réglementaires prévisibles, les formateurs de l'Afometra seront particulièrement attentifs à la mise à jour permanente des programmes.

FORMATIONS
POUR LES ACTEURS
DE LA SANTÉ AU TRAVAIL
2016

AFOMETRA
formation en santé au travail

www.afometra.org
organisme de formation certifié ISO 9001